PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 JUIN 2019

Date de la convocation:		11 Juin 2019
Date d'affichage:	11 Juin 2019	
Nombre de membres:	En exercice:	8
	Présents:	7
	Votants:	7

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Juin à vingt heures, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alain MELIN, Président.

Étaient présents:

Mr. MELIN Alain, Président Mme HOLLINGER Jacqueline Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique Mme POLLET Doriane Mr MAUGAN Gilbert Mr PRUVOT Patrice Mr OUVRARD Thierry

Etaient absents:

Mr RINCHEVAL Alain

Secrétaire:

M. PRUVOT Patrice a été élu secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 12 Mars 2019

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

Délibération n° 2019- 008

Avenir Accueil de Loisirs du mercredi

Monsieur le Président expose le bilan sur l'exercice effectué sur l'Accueil de Loisirs du mercredi sur les mois de Mars, Avril et Mai 2019 qui représente 9 mercredis ainsi que les prévisions attendues sur 2019/2020.

BILAN ALSH MARS - AVRIL - MAI

Moyenne Fréquentation :

MARS

AVRIL 14 9

MAI

RECETTE	DEPENSE	
 Parents: 1499 € Repas: 395 € 	 Repas: 320 € Personnel: 26h x 9 mercredis x 23€ de l'heure = 5382 € 	
1894 €	5682 €	

10

Différence de 3788 €

PREVISIONS 2019/2020

(36 mercredis)

INSCRIPTION:

Annuelle

16

Occasionnelle

15

RECETTE	DEPENSE	
 Parents: Annuel: 16 x 15€ x 36 = 8640 € Occasionnel: 4 x 20€ x 36 = 2880€ Repas: 20 x 3.95€ x 36 = 2844 € CAF: 0.54 cts € x 8h x 20 enfants x 36 = 3110€ 	Personnel : 26h x 36 mercredis x 23€ de I'heure = 21528 €	
17474€	21528 €	

⇒ Différence de 4054€

Il est proposé de maintenir l'accueil de Loisirs pour l'année 2019/2020 aux conditions suivantes :

Il y a deux types de tarification selon l'inscription de l'enfant :

- INSCRIPTION PREALABLE AU MOIS

Suivant le revenu familial :

- 0 € à 20 000€ = 13 €/ mercredi - 20 001 € à 30 000 € = 14 €/ mercredi - 30 001 € à 45 000 € = 15 €/ mercredi - + 45 001 € = 16 €/ mercredi

- INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE

- Tarif unique de 20€
- + Repas obligatoire (3.95€)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés

Décide l'Ouverture de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement le mercredi pour l'année scolaire 2019/2020.

⁺ Repas obligatoire (3.95€)



Délibération n° 2019-009

Demande de prêt Pour le projet de Rénovation/Extension de l'école Alain Fournier

Pour le projet de Rénovation/ Extension de l'école Alain Fournier, il est nécessaire de prendre deux prêts :

- Un prêt sur le long terme pour financer les travaux à hauteur de 610 000€
- Un prêt sur le court terme de deux ans pour compenser la TVA qui sera remboursé à partir du fond de compensation de la TVA à hauteur de 330 000 €.

Monsieur le président présente le bilan de consultations des banques. Il est proposé de prendre les prêts proposés par la Caisse d'Epargne, dont les conditions sont les suivantes :

Montant	Durée	Taux	Frais	Échéance	Échéance	Intérets
			dossier	/Trim	/an	total
610 000 €	19	1,08%	610€	-8 889 €	-35 555 €	-65 545 €
610 000 €	24	1,34%	610€	-7 441 €	-29 765 €	-104 349 €
610 000 €	29	1,61%	610€	-6 592 €	-26 367 €	-154 651 €
330 000 €	2	0,30%	330€			1 980 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés

Décide de choisir la Caisse d'Epargne pour le prêt à long terme de 610 000€ pour une durée de 24 ans au taux fixe de 1.34% ainsi que pour le prêt relais de 330 000€ sur une durée de 2 ans au taux fixe de 0.30%. **Autorise** le Président a signé tous les documents administratifs.

Points divers:

- Accompagnateur du bus scolaire
- Effectif scolaire de l'année 2019/2020
- Point sur l'avancée des travaux sur le projet de Rénovation/Extension de l'école Alain Fournier.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 22h30.

Le Président, Alain MELIN

APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MELIN Alain	Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mr RINCHEVAL Alain
Mr MAUGAN Gilbert	Mme POLLET Doriane
Mr PRUVOT Patrice	Mr OUVRARD Thierry